Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 029-212901862-20260211-D2026021110-DE

PLOUEZOC'H

Conseil Municipal du 11 février 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de convocation
05/02/2026

Conseillers en exercice
19

Présidente : Mme Brigitte MEL
Secrétaire de séance : Mme Leïla CARACCHIOLI

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUEZOC'H s'est réuni le mercredi 11 février 2026, à 18 heures, à la salle de réunions de la salle polyvalente, sous la présidence de Mme Brigitte MEL, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Brigitte MEL, Daniel GUÉZENNEC, Sandie COZ, Bernard LACHIVER, Gwénaëlle QUÉRÉ, Michèle GALOPIN, Françoise LAURENT, Jacques ROBIC, Leïla CARACCHIOLI, Caroline JACQ, Florence SIMON, Jérôme CALMELS, Erwan MORVAN, Benoît PERIOU, Anaïs MEL et Mohamed KHCHACH.
ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Raymond TESSIER à Daniel GUÉZENNEC, Nadège RUAULT à Caroline JACQ et Guy LE FUR à Bernard LACHIVER.

D 2026 02 11 10 – ECHANGE DE TERRAINS – ROUTE DE KERAUDY

Madame le Maire fait part aux membres du Conseil que suite à une division de terrains concernant la propriété de l'indivision MORVAN, route de Keraudy, il est proposé à la Commune un échange de terrains afin de régulariser une situation de fait.

Il s'agit d'échanger une partie de la parcelle n°B1163, appartenant aux consorts MORVAN, pour 99 m² contre un délaissé de voie pour 234 m², selon le plan ci-joint.

Après en avoir délibéré, le Conseil :

- valide l'échange de terrains entre l'indivision MORVAN et la Commune de PLOUEZOC'H,
- dit que les frais d'acte notarié seront à la charge de l'indivision MORVAN
- autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à cet échange.

ACTE RENDU DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

EXÉCUTOIRE : compte-tenu de

- la publication le ..... : 20/02/2026
- la transmission à la Préfecture le..... : 20/02/2026

Fait à PLOUEZOC'H, le 20/02/2026

Pour extrait conforme

Brigitte MEL
Maire

MAIRIE DE PLOUEZOC'H 29252

Commune de PLOUEZOC'H

" KERAUDY BRAS "

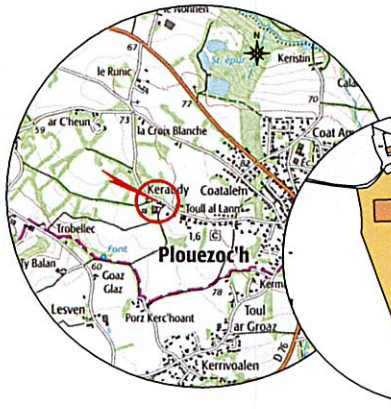
Section B n°1163-1596

PLAN DE DIVISION

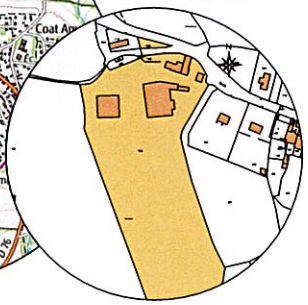
Propriété de Indivision MORVAN

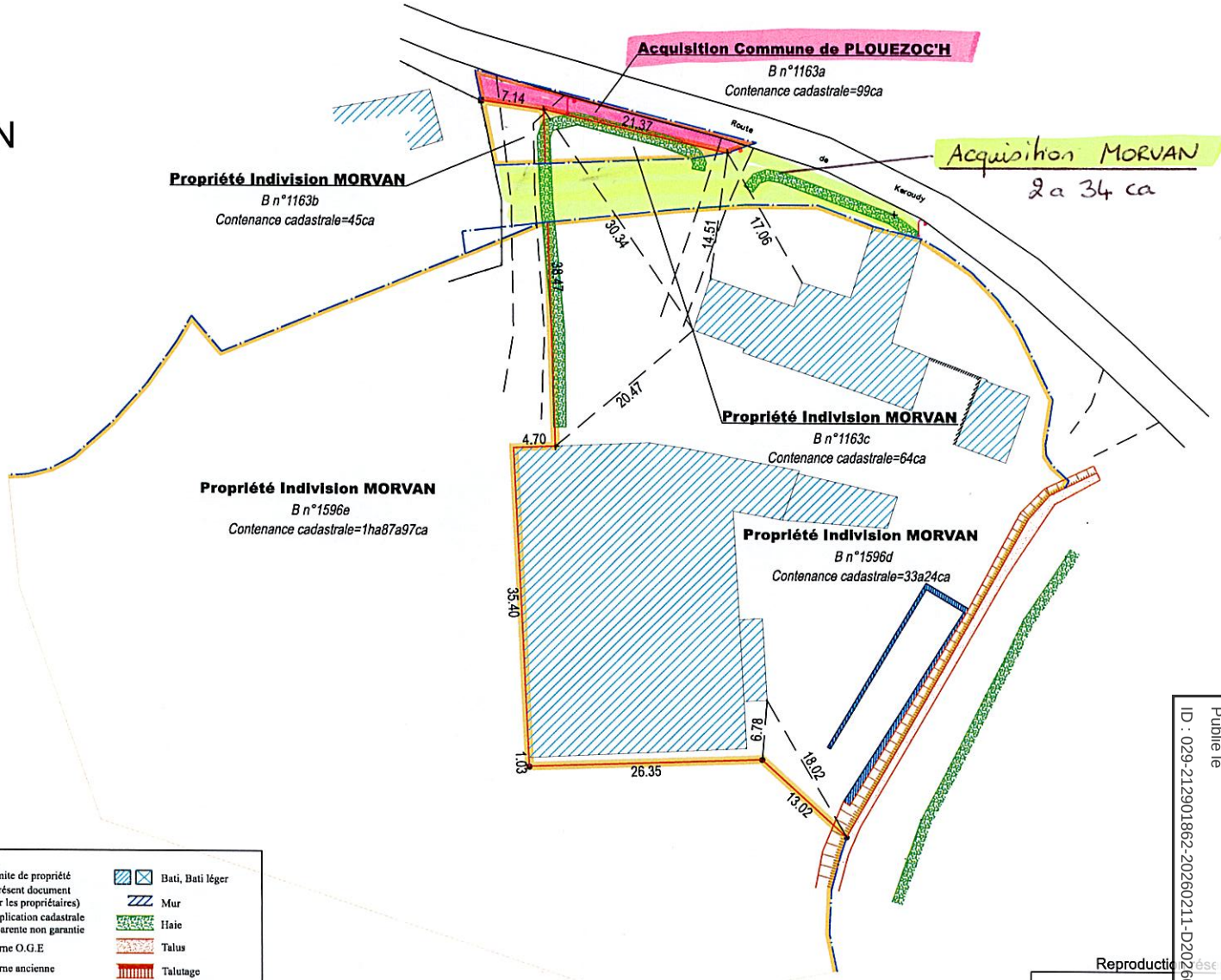
Echelle : 1/500e

PLAN DE SITUATION
1/25 000



EXTRAIT CADASTRAL
1/5 000





LEGENDE :

- Limite de propriété (objet du présent document garantie par les propriétaires)
- Application cadastrale limite apparente non garantie
- Borne O.G.E
- Borne ancienne
- Clou, Tirefond
- Cote de rattachement
- Bati, Bati léger
- Mur
- Haie
- Talus
- Talutage
- Clôture
- Lampadaire

AMENAGEMENTS & TERRITOIRES
A&T ouest
GEOMETRE - EXPERT
Parc du launay - Rue Goarem Pella
St Martin des Champs
29 600 MORLAIX
tel : 02 98 88 97 80 - fax : 02 98 88 97 81
e-mail : morlaix@at-ouest.com

Plan dressé par M.Stéphane SIMON, Géomètre-Expert à SAINT MARTIN DES CHAMPS
Mesures réalisées le 26 septembre 2025

Modifié le :	
Date : 26/09/2025	
Réalisé par : JG	
Dossier N° MX6056_C	48

Reproduction réservée
Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 029-212901862-20260211-D20260211110-DE